

## CIRCULAIRE DE RENTRÉE 2021 Lycée Professionnel\* Enseignement Supérieur voie scolaire

\* La 3ème Prépa Métiers est intégrée au lycée professionnel

Le lycée Jean Rose a choisi de dématérialiser au maximum les documents de sa circulaire de rentrée afin d'opter pour une démarche écologique et citoyenne.

Fin juillet, un courrier vous est parvenu comportant, outre la lettre de rentrée, **des fiches à compléter et à rendre au professeur principal le jour de la rentrée :**

- Un coupon règlement EPS
- Un coupon d'inscription à l'association sportive
- Une fiche d'inscription à la cafétéria
- Une autorisation de sortie pour les classes de 3ème Prépa Métiers et 2ndes professionnelles

Par ailleurs, vous trouverez en ligne au format PDF les documents suivants :

### **Informations générales**

Lettre de rentrée 2021  
Dates et horaires de rentrée  
Périodes des stages en milieu professionnel  
Présentation de la sortie d'intégration en Lycée Professionnel  
Information sur l'assurance scolaire Saint Christophe  
Liste des fournitures de la 3ème Prépa Métiers

### **Filière sanitaire et sociale**

Courriers spécifiques de rentrée 2021

### **EPS**

Règlement EPS  
Le projet d'AS du LTP Jean Rose

### **Cafétéria**

Règlement de la cafétéria

Le Siège administratif du lycée Jean Rose (situé au 20 rue de Chaage) vous accueille en période scolaire, les lundi, mardi et jeudi de 8h15 à 17h30 – le mercredi et le vendredi de 8h15 à 17h00 .

## ORGANISATION DE LA RENTRÉE

Les dates et horaires de rentrée font l'objet d'un document spécifique à télécharger.

## LES HORAIRES DES COURS

Matin :	08h30-09h25	Après-midi :	12h25-13h20
	09h25-10h20		13h35-14h30
	10h35-11h30		14h30-15h25
	11h30-12h25		15h40-16h35
			16h35-17h30
			17h30-18h25

L'emploi du temps et le règlement de l'Etablissement seront communiqués aux lycéens et étudiants, par le Professeur Principal/Référent le jour de la rentrée.

**ATTENTION: les entrées et sorties des lycéens et étudiants dans l'établissement ne seront possibles qu'aux horaires suivants:**

**Le matin : 8h à 8h35 - 9h20 à 9h25 - 10h20 à 10h35 - 11h30 à 13h40**

**L'après-midi : 14h25 à 14h30 - 15h25 à 15h40 - 16h30 à 16h35 – 17h25 à 17h30 - 18h20 à 18h30**

## LES RETARDS ET LES ABSENCES

Les parents doivent prévenir la vie scolaire le plus vite possible en appelant l'un des numéros suivants :

01 60 09 88 61 - Sandra MEUNIER référente vie étudiante pour l'enseignement supérieur

01 60 09 88 56 - Vincent MAFILLE référent vie scolaire lycée professionnel

Que ce soit pour un retard ou une absence : l'élève doit **OBLIGATOIREMENT** se présenter avec son carnet de correspondance au Responsable de la Vie Scolaire/Etudiante dont il dépend avant de se rendre en cours.

**ATTENTION** : Les ABSENCES pour motifs personnels et familiaux (leçons de conduite, rendez-vous médecins/spécialistes, contacts avec entreprises, vacances anticipées, etc...) **NE SONT PAS TOLEREES**.

**Parents, nous vous demandons instamment de ne pas cautionner les absences de vos enfants.**

## ÉVALUATIONS ET SUIVI SCOLAIRE

1. Chaque classe est sous la responsabilité d'un Professeur Principal ou référent qui reçoit les parents sur rendez-vous (par l'intermédiaire du Carnet de Correspondance). Mais il est toujours possible de prendre rendez-vous auprès du Chef d'Etablissement, du Directeur-Adjoint ou de la coordinatrice de filière.

2. Pour contrôler le travail de leur enfant, les parents ont à leur disposition, par l'intermédiaire du site **ECOLEDIRECTE\*\***, l'ensemble des notes saisies par les enseignants.

Par ailleurs, des bulletins trimestriels ou semestriels sont déposés sur l'espace Familles de la plate-forme **ECOLEDIRECTE**

Des réunions de Parents/Professeurs ont lieu en Décembre ou Janvier. Les professeurs sont présents pour expliquer les méthodes et s'entretenir avec les Parents.

\*\* **ECOLEDIRECTE** : plateforme de communication Etablissement/Parents - Elèves. Un code d'accès sera communiqué aux parents et élèves entrants dès la rentrée.

3. Les permanences sont obligatoires sauf en enseignement supérieur.  
En aucun cas, un élève ne peut sortir de l'établissement dans la journée, **sans une autorisation.**

4. Des devoirs sur table, des examens blancs ou des partiels pour l'ensemble des classes sont organisés selon un calendrier qui vous sera fourni à la rentrée. **Ils peuvent être programmés le mercredi après midi.**

5. En lycée et 3ème Prépa Métiers, un carnet de correspondance est remis à votre enfant, il permet un dialogue Parents/Professeurs/Educateurs. Consultez celui-ci régulièrement, il vous permettra de suivre au quotidien la vie scolaire de votre enfant et de recevoir en temps voulu les informations utiles.

## DÉCOUPAGE DE L'ANNÉE SCOLAIRE

### ***Pour la classe de 3ème Prépa Métiers :***

1er trimestre du 2 septembre au 26 novembre 2021

2ème trimestre du 29 novembre 2021 au 18 mars 2022

3ème trimestre du 21 mars à la fin de cours

### ***Pour les classes de baccalauréat professionnel et de BTS :***

1er semestre du 2 septembre 2021 au 14 janvier 2022

2nd semestre du 17 janvier 2022 à la fin des cours

## STAGES - PÉRIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

Sur certaines périodes de l'année scolaire, les lycéens et étudiants sont appelés à effectuer des stages en entreprises (voir fichier à télécharger pour le calendrier des stages 2021/2022).

Sachez que nous sommes toujours à la recherche de terrains de stage. Si vous pouvez nous aider dans ce domaine, n'hésitez pas à nous contacter.

## COMPORTEMENT - TENUE VESTIMENTAIRE

En référence au projet éducatif de l'établissement et au règlement, une attention particulière sera demandée aux élèves en ce qui concerne :

1. Le comportement à l'intérieur **et** aux abords de l'établissement (attitude décente), respect du voisinage, des personnes et des locaux mais aussi respect des voies de circulation, des barrières de sécurité.

2. Le tabac : conformément à la réglementation en vigueur (février 2007), il est strictement interdit de fumer dans l'enceinte de l'établissement. L'usage de la cigarette électronique est également interdit.

3. Tenue : une tenue correcte est attendue. Les tenues de sport sont réservées aux cours d'EPS sauf consigne particulière. Sur la journée du jeudi, une tenue de représentation conforme à celle d'un entretien d'embauche est exigée.

## SORTIES ET VOYAGES D'INTÉGRATION

Les classes de 2nde Professionnelle et la classe de 3ème Prépa Métiers feront une sortie d'intégration le jeudi 9 septembre 2021 à Fontainebleau. Un programme de découverte du château de la ville et de sa forêt emblématique leur sera proposé.

***En raison de l'incertitude liée aux conditions sanitaires de reprise en septembre 2021, le maintien de ce voyage vous sera confirmé à la rentrée. Nous vous invitons cependant à suivre les consignes le concernant consultables sur notre site Internet.***

## LES CONGÉS SCOLAIRES

Vacances	Du (après les cours)	Au (le matin)
Toussaint	Vendredi 22 octobre 2021	Lundi 8 novembre 2021
Noël	Vendredi 17 décembre 2021	Lundi 3 janvier 2022
Hiver	Vendredi 18 février 2022	Lundi 7 mars 2022
Printemps	Vendredi 22 avril 2022	Lundi 9 mai 2022
Vacances d'été	Jeudi 7 juillet 2022	

## QUELQUES DATES IMPORTANTES DE L'ANNÉE 2021/2022 Calendrier définitif communiqué en début d'année

**Mercredi 8 septembre 2021 le matin** : célébration d'accueil des entrants (3ème Prépa Métiers, 2ndes pros et BTS 1)

**Vendredi 10 septembre 2021 à 17h30** : réunion de parents des formations en voie scolaire.

**Mercredi 29 septembre 2021 à 20 h** : Assemblée Générale de l'association de parents d'élèves APEL au lycée Bossuet.

**Samedi 4 décembre 2021 dans la matinée** : réunion de parents-entretien individuel de la 3ème Prépa Métiers, forum des métiers et des formations de l'APEL au lycée Bossuet

**Vendredi 10 décembre 2021** : journée pédagogique.

**Vendredi 21 janvier 2022 en soirée** : portes ouvertes pour les formations bac+2 et bac+3

**Samedi 29 janvier 2022 dans la matinée** : réunion de parents-entretien individuel des classes du lycée professionnel et réunion d'information sur Parcoursup.

**Vendredi 4 février 2022 en fin de journée** : réunion de parents-entretien individuel des BTS en voie scolaire.

**Vendredi 11 mars 2022** : journée pédagogique.

**Samedi 12 mars 2022 sur la matinée** : portes ouvertes pour les formations en baccalauréat professionnel.

**Vendredi 18 mars 2022** : fête de l'établissement sous le patronage de St Joseph